BfA
BST
UCSL

Beratungsstelle für Arbeitssicherheit
Bureau pour la Sécurité au travail
Ufficio di consulenza per la sicurezza sul lavoro
Post da consultaziun per la segirezza da la lavur

Protection des yeux

Cette affichette paraît également en allemand, italien et portuguais.

BST-Info



1 Fournir les protections oculaires, ainsi que les informations liées et instruire les travailleurs.



2 Les écrans faciaux et lunettes de protection intégrées au casque sont une autre façon de protéger les yeux.



3 Protection temporaire des yeux



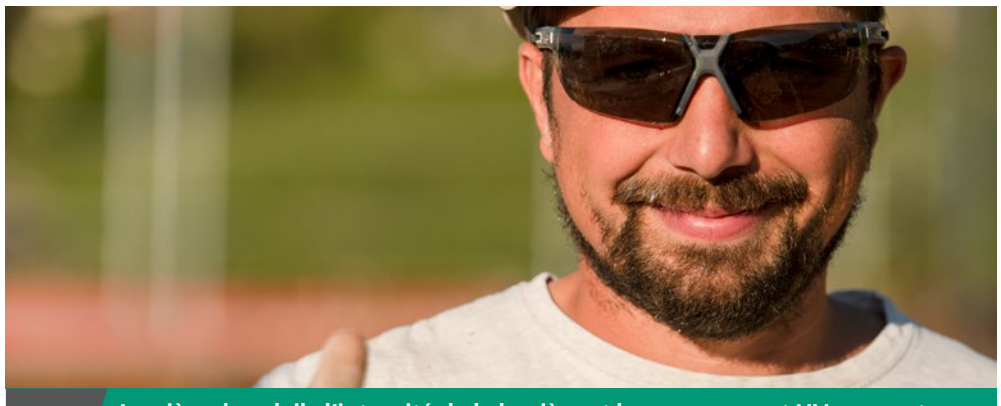
4 Protection permanente des yeux



5 Travailler avec des produits chimiques: jamais sans protection des yeux.



6 Les lunettes de protection et les masques ne sont pas toujours compatibles.



7 Lumière du soleil : l'intensité de la lumière et le rayonnement UV peuvent causer des dommages durables aux yeux.



8 Les travaux avec du béton, des mortiers et crépis sont un danger pour les yeux.



9 Le sciage, le meulage, le fraisage, le forage, etc. mettent en danger les yeux en faisant voler des éclats.



10 Toujours consulter un médecin, même en cas de petite blessure.

Art.-Nr. 1510602

BFA-IN-045_210714_Protection des yeux

Protection des yeux

1 Fournir les protections oculaires, ainsi que les informations liées et instruire les travailleurs
Lors de la distribution des EPI de protection des yeux, les informations doivent être données sur leurs caractéristiques techniques, la façon de les porter correctement, de les entretenir et de les ranger. Elles doivent être bien comprises. Un sachet micro-fibre ou un étui de protection devrait aussi être donné. Il peut être accroché avec un mousqueton ou un passant à la ceinture, de manière à l'avoir toujours avec soi quand on en a besoin. Les lunettes ne doivent jamais être posées sans protection sur les oculaires et doivent toujours être rangées dans le sachet ou l'étui après utilisation. Les lunettes n'offrent une protection adéquate que si elles sont portées correctement, propres et sans rayures. Il est de la responsabilité de l'employé de s'en assurer. Les lunettes de sécurité doivent être traitées antibuée pour éviter la formation de buée sur les verres. Sinon, les verres qui n'ont pas cette caractéristique peuvent être frottées avec du savon sec puis essuyées.

2 Les écrans faciaux et lunettes de protection intégrées au casque sont une autre façon de protéger les yeux
Lorsque l'écran facial ou les lunettes ont été salies, il faut laver avec de l'eau, sans frotter, ou doucement. Seulement après, on peut utiliser un chiffon propre pour les essuyer. Cela permet d'éviter que les oculaires ne soient rayés lors du nettoyage. Si l'écran facial ou les lunettes de protection sont rayés, le verre de protection doit être remplacé, car les rayures obstruent la vision et représentent donc un danger pour le porteur.

3 Protection temporaire des yeux
Les travailleurs qui portent des lunettes correctrices doivent porter des surlunettes ou un écran facial partout où une protection oculaire est nécessaire. Les lunettes correctrices n'offrent pas une protection suffisante des yeux contre les risques éventuels liés au travail effectué. Cependant, lors de longues durées, le port de lunettes de protection et d'écran facial par-dessus des lunettes de correction peut être gênant et provoquer des maux de tête en raison des différents verres portés les uns sur les autres.

4 Protection permanente des yeux
Tous les travailleurs qui ont recours à des lunettes correctrices doivent en permanence protéger leurs yeux des dangers de leur travail. Ils devraient, dans la mesure du possible, toujours pouvoir utiliser des lunettes de sécurité correctrices ou un écran facial de protection optique de classe 1. Des lunettes de protection avec verres correcteurs sont la meilleure solution dans ce cas.

5 Travailler avec des produits chimiques: jamais sans protection des yeux
Tous les produits chimiques et hydrocarbures sont dangereux pour les yeux, certains peuvent rendre aveugle. Ces travaux nécessitent le port de lunettes fermées ou d'un écran facial. Un écran facial offre toutefois une protection aussi pour le visage.

6 Les lunettes de protection et les masques ne sont pas toujours compatibles
Avant de commencer le travail, il faut vérifier si les lunettes de sécurité et le masque de protection respiratoire sont compatibles. Le port du masque abouti dans la plupart des cas au fait que les lunettes ne peuvent plus être correctement posée sur le nez. Ou que les lunettes se couvrent rapidement de buée à cause de l'expiration. S'il est nécessaire de porter un masque de protection respiratoire, l'utilisation d'un écran facial doit être préférrée.

7 Lumière du soleil: l'intensité de la lumière et le rayonnement UV peuvent causer des dommages durables aux yeux
Du printemps à la fin de l'été, des filtres contre les rayons UV et contre la lumière sont nécessaires pour le travail en extérieur. La lumière intense du soleil peut entraîner une cataracte ou une cécité tardive. En outre, l'éblouissement peut être une cause d'accident.

8 Les travaux avec du béton, des mortiers et crépis sont un danger pour les yeux
Le ciment, le béton, de même que les mortiers et crépis sont très alcalins (pH 12 et plus). Des poussières ou des éclaboussures peuvent provoquer une irritation des yeux. De plus les matériaux abrasifs (sable et graviers) et des produits chimiques peuvent atteindre l'œil et le blesser.

9 Le sciage, le meulage, le fraisage, le forage, etc. mettent en danger les yeux en faisant voler des éclats
Les opérations telles que le sciage, le meulage, le fraisage, le forage, etc. produisent des éclats de pierres, des étincelles, des copeaux, etc. Ces pièces atteignent parfois une vitesse élevée et peuvent être très chaudes. Pour protéger efficacement les yeux contre ces particules, il est recommandé de porter des lunettes de sécurité fermées ou un écran facial avec protections latérales.

10 Toujours consulter un médecin, même en cas de petite blessure
Si de la poussière, de la boue ou des produits chimiques pénètrent dans l'œil, l'œil bien ouvert doit être rincé à fond (environ 10 minutes) avec de l'eau. Si vous vous êtes blessé, même légèrement, à l'œil ou à l'intérieur de la paupière, consultez immédiatement un médecin. Certaines bactéries et certains champignons peuvent causer de graves dommages dans les 24 heures. Evitez de vous frotter l'œil.

Le BST-Info est accompagné d'un aide-mémoire pour les cadres, préposés à la sécurité et responsables des achats. Le document est à télécharger sur le site www.bst-construction.ch

Commande BST-Info

Shop SSE: shop.baumeister.ch
sbvshop@baumeister.ch

Publications sur ce thème

- Art. 5 OPA Equipements de protection individuelle
- www.suva.ch/protection-des-yeux
- www.suva.ch/67091.f Liste de contrôle: Equipements de protection individuelle (EPI)
- www.sapros.ch/fr: Plateforme d'achat de matériel de protection

Prestations

Les prestations du BST se concentrent sur trois domaines: **Conseils, Formation, Publications.** Les prestations du BST s'adressent à toutes les entreprises du secteur principal de la construction et sont en principe gratuites.

BST – Bureau pour la Sécurité au Travail

Bureau pour la Sécurité au Travail BST
c/o Société Suisse des Entrepreneurs SSE
Avenue de Savoie 10
Case postale 1376
1001 Lausanne
+41 58 360 77 05
conseils@bst-construction.ch
www.bst-construction.ch

Beratungsstelle für Arbeitssicherheit BfA
c/o Schweizerischer Baumeisterverband SBV
Weinbergstrasse 49/Postfach
8042 Zürich
+41 58 360 76 66
beratung@bfa-bau.ch
www.bfa-bau.ch

Ufficio di consulenza per la sicurezza sul lavoro UCSL
c/o Società Svizzera degli Impresari-Costruttori SSIC
Viale Portone 4
6500 Bellinzona
+41 91 825 54 23
consulenza@ucsl-costruzione.ch
www.ucsl-costruzione.ch

Remerciements

Nos meilleurs remerciements aux entreprises
S. Facchinetti SA et Marti Arc Jura SA
qui ont mis des chantiers et du personnel
à disposition.